



**Directive 249 (1966)<sup>1</sup>**

## **Adhésion ou association des pays de l'A.E.L.E. à la Communauté Economique Européenne**

Assemblée parlementaire

The Assembly,

1. Estimant qu'il convient de n'épargner aucun effort pour aboutir enfin à l'adhésion ou à l'association des pays de l'A.E.L.E. à la Communauté Economique Européenne ;
2. Consciente des problèmes qui résulteront dans les toutes prochaines années de l'existence de deux groupes économiques séparés en Europe,
3. Charge la commission économique d'examiner les conséquences de cette situation, en étudiant plus particulièrement si et comment les travaux et les activités de l'A.E.L.E. pourraient s'engager dans des voies parallèles à celles de la Communauté Economique Européenne, afin de réduire autant que possible la division entre les deux groupes.

---

1. 12e séance 28, septembre 1966.

